



Un redémarrage lent et teinté d'inquiétudes

La crise sanitaire imposant un confinement du 17 mars au 10 mai a fortement ralenti l'activité économique en Auvergne-Rhône-Alpes comme en France. Le redémarrage se fait lentement. Au deuxième trimestre 2020, l'emploi salarié est toujours en recul, moins important qu'en début d'année. L'emploi dans la construction a réussi à se maintenir pendant la crise. Au contraire, les effectifs salariés du tertiaire marchand hors intérim subissent toujours de fortes répercussions. Cependant, l'emploi intérimaire est reparti à la hausse et le recours à l'activité partielle a décliné continuellement depuis mai. Le secteur du tourisme ressent toujours d'importants effets de la crise. Dans l'été, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité reflue, sans effacer le choc du confinement. Les mises en chantier de logements ont été sévèrement freinées mais les créations d'entreprises ont bien rebondi.

Frédéric Lahi, Yann Leurs, Annelise Robert, Insee

Rédaction achevée le 7 octobre 2020

La crise sanitaire consécutive à la pandémie de la covid-19 continue de faire sentir ses effets dans l'économie, malgré des améliorations certaines. L'activité régionale a atteint un minimum en avril (31 % en dessous de son niveau d'avant-crise), avant un rebond en mai (18 %) et en juin (9 %). Elle aurait continué à progresser au long de l'été, plus lentement, pour s'établir en septembre à 4 % en dessous de son niveau d'avant-crise. La tendance régionale est quasiment identique à ce qui est observé au niveau national.

La pérennité de cette reprise d'activité reste conditionnée à l'évolution de l'épidémie en France et en région. De nouvelles mesures pour lutter contre la propagation de la covid-19 pourraient mettre à mal plusieurs secteurs d'activité, dont l'hébergement-restauration et les activités récréatives et de loisirs.

Repli limité de l'emploi salarié

À la fin du deuxième trimestre 2020, l'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes recule de 0,6 %, après une baisse beaucoup plus marquée au premier trimestre (-2,2 %). Alors que la région a été durement frappée par l'arrêt de l'activité en début de confinement, elle s'en sort un peu mieux ce trimestre que l'ensemble de la France. Au niveau national, l'emploi se contracte de 0,9 % après -2,0 %. Avec la perte de 17 000 emplois ce trimestre, Auvergne-Rhône-Alpes retrouve son niveau d'emploi d'il y a trois ans (figure 1). Le secteur privé (-0,4 %), représentant plus des trois quarts des salariés, est moins affecté ce trimestre que le secteur public en baisse de 1,0 %, notamment du fait de la suspension de recrutement de contractuels et de vacataires ce printemps.

La Savoie limite les dégâts

Tout comme l'Ain et la Haute-Savoie, la Savoie a été durement touchée avec l'arrêt du tourisme hivernal au

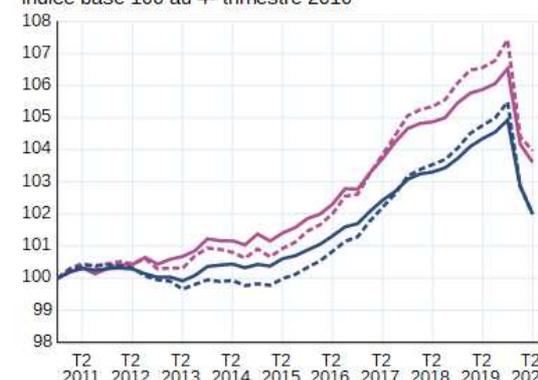
précédent trimestre, mais l'emploi y repart à la hausse de 0,4 %. L'Ain reste stable. La Haute-Savoie, en revanche, continue de perdre des emplois à un rythme plus modéré que précédemment (-1,3 % après -2,8 %). Elle reste le département où les conséquences de la crise sanitaire sur l'emploi sont les plus importantes, suivi de près par l'Ardèche sur cet indicateur (-1,2 %).

En l'espace d'un an, le Rhône, l'Isère et la Savoie amortissent mieux la crise avec une baisse de l'emploi salarié qui n'est « que » de 1,5 %. À l'opposé, la Haute-Savoie et l'Allier enregistrent des pertes supérieures à 3,5 %.

L'emploi salarié reste mal orienté

Évolution de l'emploi salarié

— Emploi salarié total - Auvergne-Rhône-Alpes
— Emploi salarié total - France hors Mayotte
- - Emploi salarié privé - Auvergne-Rhône-Alpes
- - Emploi salarié privé - France hors Mayotte
indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total (voir avertissement).

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

L'intérim repart à la hausse

Après un premier trimestre en chute libre (-40,0 %), l'emploi intérimaire rebondit de 23,8 % dans la région (figure 2). En France, le rythme est légèrement moins élevé (+23,0 %). Cependant, le niveau atteint est loin de celui d'avant la crise sanitaire. La région ne compte pas plus d'intérimaires aujourd'hui qu'il y a cinq ans. La reprise est plus ou moins marquée selon les départements : la hausse s'étage de 12,9 % en Haute-Savoie à 42,3 % dans l'Ain.

2 Rebond partiel de l'emploi intérimaire

Évolution de l'emploi intérimaire



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

En comparant à la situation un an auparavant, la région recense 27 500 intérimaires de moins, correspondant à une baisse de 25,2 %. La Savoie est la moins touchée avec une perte de 15,5 % alors que la Haute-Savoie voisine perd 37,0 % de ses intérimaires.

Stabilité dans la construction, répercussions importantes sur le tertiaire marchand

En Auvergne-Rhône-Alpes, le secteur de la construction tire son épingle du jeu en ne perdant pas de salariés sur l'ensemble du premier semestre 2020 (figure 3). Les gains en Ardèche, dans la Drôme ainsi que dans le Rhône compensent les pertes enregistrées dans les autres départements ce trimestre. Du fait d'un second semestre 2019 dynamique, l'emploi dans la construction est en hausse de 1,3 % sur un an.

L'emploi dans le secteur industriel diminue de 0,7 % au deuxième trimestre 2020, plus fortement qu'au trimestre précédent (-0,3 %). Cela représente une perte de 3 600 emplois. Au niveau national, le ralentissement de ce secteur atteint -0,9 %. La Loire (-0,2 %) et la Savoie (-0,4 %) ressentent moins les effets de la crise alors que l'Allier et le Cantal subissent une baisse supérieure à 1,3 %. L'emploi dans l'énergie et le traitement des eaux se réduit de 0,4 % et celui dans la fabrication de matériel de transport décroît de 1,5 %, malgré le soutien offert par le dispositif d'activité partielle.

Les services marchands hors intérim comptent 19 800 salariés en moins, soit une baisse de 1,5 %, plus modérée qu'en France (-1,9 %). Dans la région, 9 600 de ces emplois appartenaient au domaine de l'hébergement et de la restauration qui est fortement touché, à hauteur de -7,3 % au deuxième trimestre 2020 (-7,6 % au niveau national). Au mois de mars, la fermeture des établissements à cause du confinement avait déjà fait chuter l'emploi de 5,5 % sur le premier trimestre. Le secteur des autres activités de service, comprenant notamment les arts du spectacle et des loisirs, perd 7 350 salariés, correspondant à une baisse de 2,8 %.

Le nombre de salariés du tertiaire non marchand baisse de 8 100 unités par rapport au trimestre précédent (-0,9 %), du fait de la perte d'emplois dans les établissements ne concernant pas la santé humaine. Le rythme est similaire à celui de la France hors Mayotte. L'Isère et le Rhône, en baisse de 1,3 %, cumulent à eux deux près des deux tiers des emplois supprimés du secteur.

3 Le secteur tertiaire contribue fortement aux pertes d'emploi

Évolution de l'emploi salarié par secteur

| Secteur d'activité | Effectif au 2 ^e trimestre 2020 | Évolution par rapport au 1 ^{er} trimestre 2020 | | | Évolution sur un an (en %) |
|---------------------------------|---|---|--------------|----------------------------|----------------------------|
| | | En effectif | En % | France hors Mayotte (en %) | |
| Agriculture | 24 200 | - 800 | - 3,2 | - 1,5 | + 0,9 |
| Industrie | 483 500 | - 3 600 | - 0,7 | - 0,9 | - 1,1 |
| Construction | 183 800 | 0 | + 0,0 | + 0,0 | + 1,3 |
| Tertiaire marchand hors intérim | 1 282 800 | - 19 800 | - 1,5 | - 1,9 | - 1,9 |
| Intérim | 81 500 | + 15 700 | + 23,8 | + 23,0 | - 25,2 |
| Tertiaire non marchand | 920 100 | - 8 100 | - 0,9 | - 0,9 | - 1,2 |
| Ensemble | 2 975 900 | - 16 500 | - 0,6 | - 0,9 | - 2,2 |

Note : données corrigées des variations saisonnières et arrondies pour les effectifs.

Champ : emploi salarié total.

Avertissement : les données du secteur agricole sont provisoires suite à des difficultés de traitement par la MSA. L'Insee réalise une estimation, en prolongeant les tendances des trimestres précédents et à partir des déclarations administratives.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

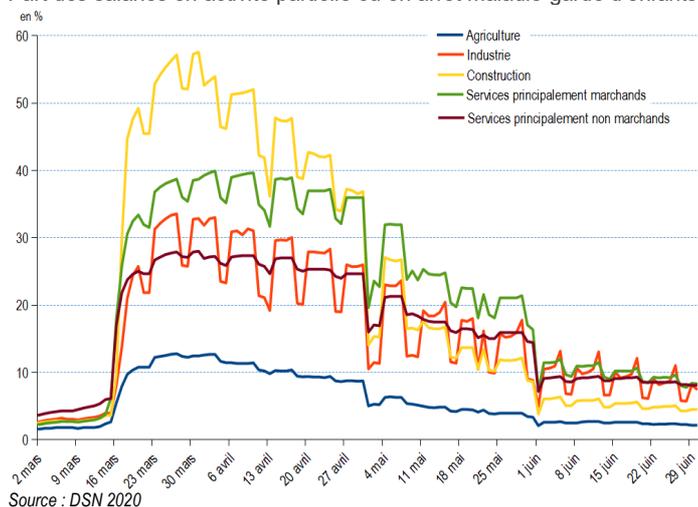
En juin, un salarié sur quinze reste en situation d'activité partielle

Les entreprises confrontées à des pertes d'activité liées à la crise sanitaire ont largement utilisé la possibilité de demander la mise en activité partielle d'une partie de leurs salariés. Après un pic proche de 28 % durant les semaines des 30 mars et 6 avril, la part des salariés des établissements régionaux en situation d'activité partielle a progressivement décliné, passant sous la barre des 20 % la semaine du 11 mai, au début du « déconfinement ». En juin, le taux de recours à l'activité partielle tombe à 6,7 % en moyenne sur le mois, soit environ un salarié sur quinze. La proportion des arrêts de travail pour maladie ou garde d'enfants est elle aussi en forte réduction (2,4 % en moyenne en juin, contre 2,9 % en mai et 6,9 % en avril), tendant à rejoindre des niveaux proches de l'avant-confinement.

Au total, la part des salariés concernés par une activité partielle ou un arrêt pour maladie ou garde d'enfants est de 9,1 % en juin, après 19,9 % en mai et 33,7 % en avril. Cette part est très variable selon le secteur (figure 4). En juin, elle est la plus élevée dans les services marchands (9,8 %), et légèrement inférieure à la moyenne régionale dans l'industrie (8,9 %) et les services non marchands (8,8 %). Elle est désormais faible dans la construction (5,2 %), qui se détachait en avril comme le secteur le plus affecté (44,2 %), et très faible dans l'agriculture (2,5 %).

4 Diminution régulière du recours à l'activité partielle

Part des salariés en activité partielle ou en arrêt maladie-garde d'enfants



Source : DSN 2020

Avertissement sur le marché du travail :

Le taux de chômage au sens du BIT a diminué sur les deux premiers trimestres de 2020, mais il s'agit d'une baisse « en trompe-l'œil ». En effet, pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020, la période de confinement a fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (en particulier pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité était à l'arrêt), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfants par exemple). Au total, la nette baisse du chômage au sens du BIT début 2020 ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi.

Le champ des taux de chômage localisés couvre à présent les DOM (hors Mayotte) sur une période débutant au premier trimestre 2014.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Forte répercussion dans le secteur touristique

La période de confinement a touché de plein fouet les hôtels, campings et restaurants. Aux mois d'avril et mai, le nombre de nuitées dans les hôtels de la région a baissé de plus de 90 % par rapport aux mêmes mois de 2019. En juin, ce reflux n'est « plus que » de 64 %.

Cependant, en juillet et août 2020, les dépenses touristiques enregistrées par carte bancaire ont augmenté de 10,7 % par rapport aux mêmes mois de 2019. La hausse est surtout sensible dans les deux départements savoyards (+ 20 %). En revanche, l'Allier et le Rhône enregistrent une progression modeste de 2 % entre les deux périodes.

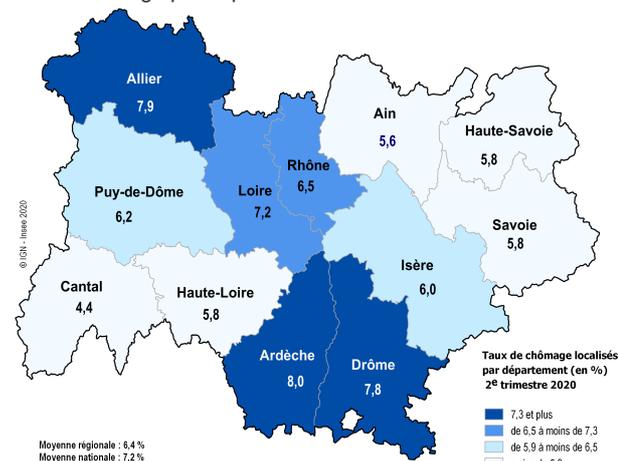
Avertissement : les données agrégées utilisées dans cette fiche proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données nationales (voir Point de conjoncture du 7 mai 2020, p.21, pour en savoir plus).

Une baisse du chômage en trompe-l'œil

En Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de chômage régional s'établit à 6,4 % de la population active à la fin du deuxième trimestre 2020, après une baisse de 0,4 point, moins marquée qu'en France (- 0,6 point à 7,2 %). Dans les départements, les taux de chômage s'évaluent de 4,4 % dans le Cantal à 8,0 % en Ardèche (figure 5), après des baisses comprises entre 0,1 point dans le Cantal et 0,7 point dans la Drôme. Alors que le marché du travail est fortement dégradé du fait de la crise sanitaire, cette baisse généralisée du chômage est en trompe-l'œil. En effet, pendant le confinement, un grand nombre de personnes sans emploi ont interrompu leurs recherches, conduisant ainsi à ne pas les compter comme chômeurs au sens du BIT.

5 Des situations contrastées sur le marché du travail

Taux de chômage par département



Note : données provisoires pour le 2^e trimestre 2020.

Source : Insee, taux de chômage localisés

Repli marqué du nombre de demandeurs d'emploi sans activité durant l'été

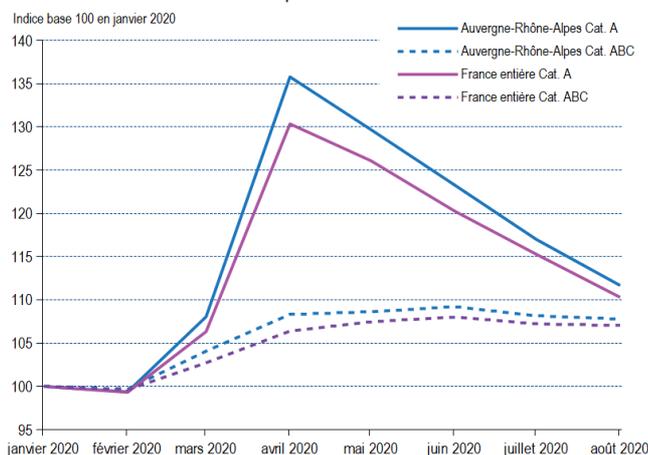
Fin août 2020, la région compte 409 300 demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A), soit 88 000 de moins qu'en avril, au milieu du confinement. La reprise de l'activité économique n'a, pour l'heure, que partiellement gommé les effets du confinement (figure 6). Entre mai et août 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A recule de 13,9 %, un rythme plus élevé qu'en France (- 12,5 %). Le Rhône affiche la baisse la moins marquée avec - 12,8 %.

Par rapport à août 2019, Auvergne-Rhône-Alpes enregistre une hausse de 8,8 %, plus prononcée qu'en France (+ 7,2 %). La Haute-Savoie (+ 19,8 %) et l'Ain (+ 12,7 %) encaissent les plus fortes progressions, suivis par le Cantal, le Rhône et la Savoie, tous les trois à + 8,7 %.

Entre mai et août, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C, qui cumulent les personnes sans activité et celles en activité partielle, reflue beaucoup plus modérément. Il recule de 0,8 %, un repli insuffisant pour effacer le choc du confinement. Cette quasi-stabilité, couplée à la décrue appuyée des demandeurs d'emploi de catégorie A, dénote d'un transfert des personnes d'une situation sans activité vers une activité partielle, un phénomène inverse à celui rencontré durant le confinement.

6 88 000 demandeurs d'emploi sans activité en moins depuis avril

Évolution des demandeurs d'emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT

Par rapport à août 2019, le nombre de demandeurs d'emploi A, B et C augmente de 5,8 %, plus rapidement qu'en France (+ 4,6 %). À nouveau, la Haute-Savoie et l'Ain essuient les plus fortes hausses (respectivement + 14,1 % et + 9,0 %).

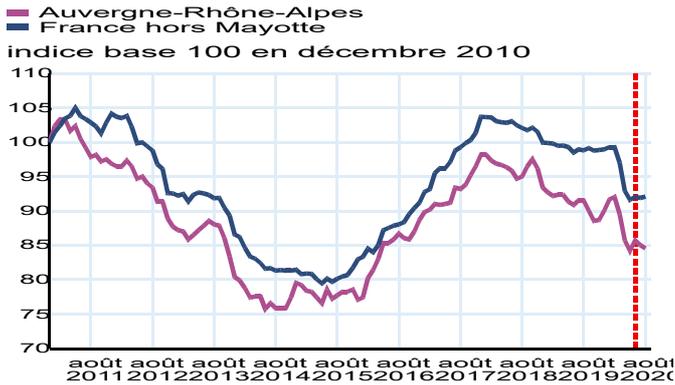
Les mises en chantier de logements sévèrement freinées par le confinement

Entre juin 2019 et juin 2020, 50 900 logements ont été mis en chantier dans la région (figure 7). Par rapport au cumul annuel de l'année précédente, les mises en chantier reculent de 6,8 %, principalement à cause de l'arrêt quasi-total de la construction pendant le confinement. En France, la chute est un peu plus marquée (- 7,7 %). Deux départements parviennent à rester dynamiques malgré ce contexte difficile. Le Puy-de-Dôme et la Haute-Savoie enregistrent des hausses de 3,7 % et 1,5 % respectivement. L'Isère et l'Allier réussissent à se maintenir. Les autres départements connaissent des baisses supérieures à 10 %, atteignant même 17,3 % en Savoie et 24,4 % dans l'Ain.

Les autorisations de constructions se replient de 3,3 % en Auvergne-Rhône-Alpes. La baisse est bien plus forte en France (- 10,9 %), ce qui s'explique par les chutes constatées en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Certains départements n'ont pas ressenti d'effets du confinement sur le nombre d'autorisations de logements, comme le Rhône et la Drôme (respectivement + 13,9 % et + 7,7 %). La décroissance régionale s'explique surtout par le fort recul observé dans le Puy-de-Dôme (- 33,7 %) et l'Isère (- 17,9 %).

7 Recul du nombre de mises en chantier de logements

Évolution du nombre de logements mis en chantier



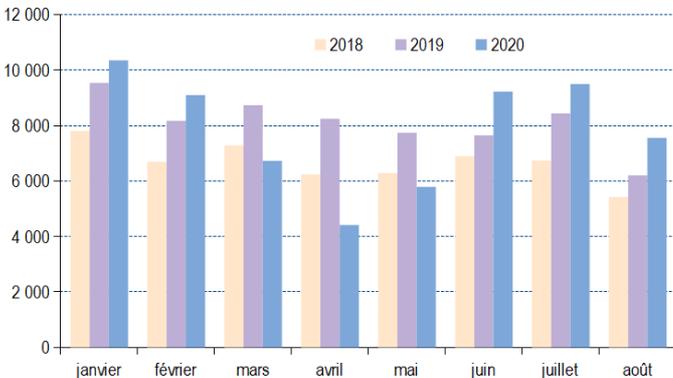
Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.
Source : SDES, Sit@del2

Rebond des créations d'entreprises

Après un point bas atteint en avril, les créations d'entreprises ont amorcé une reprise dès le mois de mai (figure 8). De juin à août, elles se sont même nettement intensifiées : 26 300 entreprises ont été créées dans la région sur ces trois mois, soit un niveau sensiblement plus élevé qu'à la même période de 2019 (17,9 % de créations supplémentaires). Les créations sous forme de société s'inscrivent dans cette tendance (+ 9,5 % par rapport à la période juin-août 2019). Ce sont cependant les créations d'entreprises individuelles (y compris micro-entrepreneurs) qui enregistrent la plus forte progression (+ 20,6 %) pour s'établir à 77,3 % de l'ensemble des créations (contre 75,5 % l'année précédente). Depuis le début de l'année 2020, le nombre cumulé de créations dans la région reste toutefois en retrait (- 3,2 % par rapport à janvier-août 2019), de façon encore plus prononcée pour les formes sociétaires (- 6,6 %).

8 Intensification des créations d'entreprises

Créations mensuelles d'entreprises



Note : données brutes
Source : REE, Insee

Les défaillances d'entreprises, mesurées en cumul sur douze mois (d'août 2019 à juillet 2020) restent en nette diminution, du fait des reports de dépôt et de traitement des dossiers dans les tribunaux de commerce.

La résurgence de l'épidémie accroît les incertitudes

Les nuages restent très présents pour les mois à venir. Des mesures locales d'endiguement pourraient affecter à nouveau l'activité économique de certains secteurs dans les métropoles, la région pouvant craindre d'être plus particulièrement concernée compte tenu des indicateurs sanitaires de certains de ses départements. Au niveau national, les montants agrégés de transaction par carte bancaire suggèrent un ralentissement de la consommation en septembre. Enfin, une hausse du chômage, du fait de la reprise des recherches d'emploi, est à attendre en fin d'année. ■

Contexte international – Une reprise progressive dans un contexte d'incertitudes

Dans les économies touchées au printemps par l'épidémie, l'activité se relève progressivement de sa chute du deuxième trimestre, liée à l'instauration des mesures de restrictions sanitaires. Ce rebond prend des configurations qui peuvent varier selon les pays. Dans les pays occidentaux, la demande intérieure s'est redressée avec l'allègement des restrictions et les mesures de soutien aux ménages. De son côté, l'activité chinoise est portée par le dynamisme de sa production et de ses exportations, mais la consommation intérieure reste en retrait. La reprise dans le monde pourrait toutefois ralentir à l'automne, dans un contexte d'incertitudes autour d'une résurgence de l'épidémie qui entraînerait de nouvelles mesures sanitaires, et de la tenue des élections américaines.

Contexte national – La reprise entamée à la levée du confinement pourrait marquer le pas d'ici la fin de l'année

Depuis la levée des mesures de restrictions, l'activité a entamé une reprise graduelle. Au troisième trimestre, la plupart des secteurs ont progressivement retrouvé un niveau d'activité proche de celui d'avant-crise, mais certains restent pénalisés par les effets de la crise sanitaire (transport aérien de voyageurs, hébergement et restauration, activités culturelles...). La consommation des ménages, en net rebond dès la fin du confinement, se serait globalement maintenue durant l'été à un niveau proche de celui d'avant-crise.

Au quatrième trimestre, les incertitudes quant à la résurgence de l'épidémie conduiraient à un essoufflement de la reprise. Les secteurs les plus touchés par la crise pourraient voir leur activité se dégrader du fait des mesures de restrictions, et la consommation pourrait fléchir. En fin d'année, après un vif rebond au troisième trimestre (+ 16 % par rapport au deuxième), le PIB français resterait stable, 5 % environ en dessous de son niveau d'avant-crise. Sur l'année 2020, il se contracterait d'environ 9 %.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

ISSN (en ligne) : 2493-0822

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- « Impacts économiques de la crise sanitaire en Auvergne-Rhône-Alpes », Insee conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2020
- « Une économie diminuée », Note de conjoncture, Insee, 6 octobre 2020
- « Points de conjoncture 2020 », Insee, 8 septembre 2020
- « Points de conjoncture 2020 », Insee, 7 mai 2020

